

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE

PRIX

du JOURNAL.
Rue 25 Mai No. 67.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

L'ABONNEMENT
5 francs par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

Dimanche 23—Combat de Rankel (Allemagne) par le général Bernadotte (1796)

MONTÉVIDEO.

SIMPLE QUESTION.

A M. LE VICE-AMIRAL MABIEU DE CLERVAL.

La mort de nos deux compatriotes, châtis éventrés et égorgés par l'ordre d'Oribe, est-elle vengée ?

JUAN MANUEL DE ROSAS.

(Suite.)

Plusieurs fédéraux, comme Miranda, Maestre, Bord, Valdez, Sosa Pancho el Gnato, Ibañez Arbolito, Venavente, Rico, Molina, qui furent presque tous fusillés par Rosas dans les années postérieures, proscrits comme unitaires ou empoisonnés, entreprirent avec une constance invincible une résistance que Rosas avait abandonnée. Vainqueurs à la Guardia del Monte et à las Viscacheras, ils préjudèrent en versant des flots de sang à la chute de l'administration du général Lavalle. Celui-ci, qui avait marché avec audace contre la province de Santa-Fé, et qui avait repoussé les forces de don Estanislao Lopez, revint sur ses pas pour étouffer l'incendie qui dévorait son arrière-garde.

Quand Rosas apprit ces événements inespérés pour lui, il secoua sa honteuse stupeur, et il commença à courtiser assidûment les conventionnels qui se trouvaient à Santa-Fé, afin que, après la chute de l'administration de Lavalle, ils le fissent nommer gouverneur; il disait que : " tous ceux qui dirigeaient le mou-

vement de la campagne étaient de pauvres hommes, qu'il n'y avait pas un fédéral dans la capitale qui valût quelque chose, et qu'il ne restait que lui, Rosas, pour maintenir Buenos-Ayres en paix et en amitié avec ses autres sœurs les provinces argentines et avec Santa-Fé. Lopez et Cullen lui répondaient qu'ils ne désapprouvaient pas son ambition, mais qu'il devait travailler un peu pour obtenir des titres dans le but de la saisir, qu'il prit part à la campagne qu'allait ouvrir l'armée de Santa-Fé dans la province de Buenos-Ayres, et qu'il se mit à la tête des Montoneros. Rosas palit devant ce conseil, et Lopez et Cullen firent des efforts miraculeux pour l'engager à marcher.

Avant de sortir de Santa-Fé, Rosas était si incertain et si trouble dans ses plans, qu'il disait à M. Leiva : " Je ne puis accepter l'offre que vous me faites de m'accompagner dans cette expédition, parce que je ne sais pas ce qui doit m'advenir, si je me dirigerai vers le Nord ou le Sud, si je me trouverai parmi des chrétiens ou des Indiens. Restez à Santa-Fé, et tâchez de persuader aux conventionnels la nécessité qu'il y a, si Lavalle tombe, de me nommer gouverneur : vous serez le maître de la moitié de ma fortune. "

Aucun des braves et modestes chefs de la résistance contre l'administration du général Lavalle, ne put lui disputer le commandement des forces, surtout quand il s'appuyait sur l'armée de Santa-Fé, et qu'il avait pour lui le titre de commandant général des milices de la campagne, qu'il convertit en celui de commandant général de la campagne. Dès que Rosas dirigea la guerre, elle prit un caractère de ferocité inouïe. Le meurtre, le vol

et le viol furent les licences qu'il accorda à ses partisans. Les cintas, les pánachés de plumes d'autruches, tous les ornements qui accompagnent au combat le sauvage de la Pampa, furent les signes distinctifs de son armée. Incapable de combattre avec audace et valeur, il ne voulut pas permettre aux autres de se couvrir de gloire; et, à l'apparition de Rosas, cessèrent, dans la province de Buenos-Ayres, ces combats acharnés qui avaient donné tant de vie au mouvement de résistance. Rosas donna l'ordre de ne combattre que six contre deux, c'est-à-dire, de ne combattre qu'avec la certitude de pouvoir assassiner.

[La suite au prochain numéro.]

A. DETACHEUR

traducteur.

PARTIE OFFICIELLE.

Le Nacional enregistrait hier matin un décret signé Suarez et Melchor Pacheco y Obes, dont nous mentionnerons seulement le 1er article; les autres mentionnent seulement des dispositions à prendre pour l'exécution du premier.

Art. 1er. Les employés de la nation, les avocats et les procureurs, les employés de la matricule patentés, les boulangers, les pêcheurs, les bomberos, les charretiers de la douane, s'organiseront militairement dans les trois jours qui suivront la publication de ce décret.

LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU GOUVERNEMENT, ORDONNE :

Art. 1er. A partir de lundi, 24 du courant, j'enlèveront sans valeur et sans force aucune les papeteries d'exception de la patente extraordi-

d'adresse que de succès. Le comte Niepperg s'y maria même avec une femme dont le premier époux vivait encore en 1814.

Quand le comte rencontra par hasard Marie-Louise aux bains d'Aix, on disait que le prince Metternich voulait éteindre momentanément l'intérêt que la femme et le fils de Napoléon excitaient dans toute l'Europe. L'empereur François, qui n'était pas dans le secret du congrès de Vienne, avait même déjà jeté les yeux sur le chef d'une famille illustre par sa généalogie et par l'éclat qui rayonnait d'une fortune énorme, quoique dérangée, sur le prince Nicolas Esterhazy. Mais les chancelleries surent à quoi s'en tenir à cet égard, lorsque le comte Niepperg, après avoir passé six semaines aux bains d'Aix avec Marie-Louise, l'accompagna ensuite dans un voyage d'agrément que cette princesse fit en Suisse, dont elle visita les cantons les plus pittoresques. Ayant par le grand ministre, parlant au nom d'un père, exprimé, depuis le mariage, l'intermelle que l'impératrice avait comé d'attendre depuis

FRUILLÉTON.

MEMOIRES SECRETS SUR LA RESTAURATION.

PREMIER FRAGMENT.

I.

NAPOLEON, DUC DE PARME.

Austria's mournful flower!

(DROX.)

(Suite.)

Adam Albrecht, comte Niepperg, lieutenant-général de cavalerie légère hongroise, avait un peu plus de quarante-deux ans, son extérieur était martial, sa tournure pie, et sa distinction. L'égalité uniforme de hussard et une chevelure blonde et bouclée dissimulaient avec grâce la dévotion de sa physionomie; il avait perdu l'œil droit d'un coup de lance dans les terribles guerres contre la France :

mais, vue de profil à gauche, sa figure offrait le type de la plus mâle beauté. Il fallait bien que cette figure eût réellement du charme, puisque, malgré le déplaisant effet d'un bandeau noir qui coupait transversalement son front, le comte excitait partout, au milieu des femmes, un très vif intérêt de coquette. Sa histoire antérieure était aussi singulière que fut étrange sa dernière mission diplomatique.

Issu d'une famille ancienne de Wurtemberg qui s'était attachée au service de l'Autriche, il se fit remarquer par la coupure de talent et la finesse de l'esprit dans le chancelier du prince Metternich. Son premier pas dans la vie fut imprimé sur le colosse déjà chancelant de l'empire; le comte donna les mains au traité d'Érebrin qui détachait Bernadotte de la France. Gentleman accompli, doué de ces manières fluides, de ce langage caressant et de cet attrait inexplicable qui dorment pour ainsi dire certains hommes d'état comme des bronzes, il se gissa dans le moule à Stockholm, où il était ministre d'Autriche, avec autant

2
 ntre accordés aux étrangers qui ont obtenu les rangs de la liberté et de l'honneur;

Art. 2. A partir du même jour, le chef politique et de police donnera de nouvelles papelettes d'exemption aux étrangers qui attendront, avec un certificat des chefs respectifs des corps auquel ils appartiennent, qu'ils aient été enrôlés dans les rangs de la liberté et de l'honneur;

Art. 3. Soit publié par édit et pendant deux jours dans les journaux de la capitale
 Montevideo, 21 juillet 1843.
 ANDRES LAMAS.

LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU DEPARTEMENT A RESOLU:

Art. 1er. A partir de lundi, 24 du courant, demeurent sans effet les papelettes délivrées aux employés du département de la police;

Art. 2. Le même jour, ceux qui sont employés actuellement au service de la police, recevront une nouvelle papelette, dont ils feront reconnaître la teneur à l'autorité compétente;

Art. 3. Ceux qui, passé ce jour, useront des papelettes délivrées antérieurement par le chef de police, seront considérés et traités comme s'ils n'en avaient jamais obtenu.

Art. 4. Soit publié à l'ordre du jour.
 Montevideo, 21 juillet 1843.
 ANDRES LAMAS.

M. le rédacteur du *Patriote Français*.

M. MASSIEU DE CLERVAL ET LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

2ème. Lettre.

Monsieur,
 J'ai lu avec attention la lettre d'un Français armé à mon adresse; le public comprendra parfaitement qu'il m'est impossible de donner des explications publiques sur les motifs qui ont dicté ma conduite. Mon silence sera ma seule réponse. Je vous remercie, vous, M. le rédacteur, de la complaisance avec laquelle vous avez bien voulu publier ma première lettre relative à la conduite de M. le vice-amiral Massieu de Clerval, après l'égorgeement des deux malheureux, que j'ai toujours considérés comme mes compatriotes. En attendant que la *Tactique* nous apporte de Buenos Ayres le résultat des réclamations de M. de Larde; notre ministre plénipotentiaire; en attendant que nous sachions si Rosas en fera le même cas que de la

quatre années, présidant au suprême degré l'art de plaire aux femmes, faisant valoir ces avantages au milieu de la mélancolie de la situation politique et vis-à-vis des glaciers bruyants de la Wallenstadt, il devient explicable que le comte se soit rendu nécessaire comme un api. Des scènes pittoresques du congrès de Vienne se déroulent aux moins éblouissants ou aux plus incroyables le véritable état de la question.

A Schoenbrunn, dans une galerie de la même salle qui vit en 1809 les fiançailles de Marie-Louise avec Napoléon, les vieux domestiques du palais montrent encore l'endroit où la duchesse de Parme, cachée derrière un rideau, assistait, en 1815, au spectacle mémorable qui affraient les ennemis de son mari, assésés et en congrès, pour célébrer sa ruine et partager la peau du lion. On ajoute, mais il serait pénible de le croire, que Eugène Beauharnais, duc de Leuchtenberg et fils de Joséphine, y était présent lui-même. C'est à travers les plis de ce rideau que Marie-Louise put jeter à son aise des formes aimables et de la distinction sédentaires d'un homme qui semblait, malgré son rang inférieur, y marcher l'égal des rois et des plénipotentiaires par l'accord de ses paroles, de ses personnes et de son esprit, et qui disputait, avec autant de chaleur que d'habileté pour les intérêts même de la duchesse dont il était le mandataire accrédité auprès du congrès.

Et faut-il croire mistress Trollope, une dame de la

note du 16 décembre dernier; — Permettez moi de communiquer au public quelques considérations relatives à M. Massieu de Clerval et au gouvernement français.

10 M. MASSIEU DE CLERVAL.

Je vais parler hardiment; ma franchise peut être paraitra importune; mais dans le cas où vous seriez blâmé pour avoir accueilli ma correspondance, vous savez mon nom, et, avec cette garantie, votre responsabilité se trouve, je le crois, à couvert.

Je résumerais d'abord rapidement les justes griefs que vous avez articulés avec une chaleur toute patriotique contre le commandant de notre station au Brésil et dans la Plata.

M. l'amiral Massieu de Clerval n'est pas, vu les circonstances, arrivé assez vite, dans les eaux de la Plata; la France elle-même a été instruite de ce loisir intempestif, puis que le *Patriote Français* a reproduit une lettre insérée dans le *Journal des Débats*, où les retards de M. Massieu de Clerval sont sévèrement blâmés.

M. Massieu de Clerval, une fois en rade de Montevideo, ne s'est pas suffisamment occupé sur la situation réelle des intérêts français compromis par la lutte générale Orbe contre la volonté des citoyens de la République Orientale.

L'indécision incroyable, avec laquelle il déclara d'abord le blocus accepté, et le rejeta ensuite, est, comme vous l'avez dit, une des principales causes de l'armement de la population française de Montevideo.

Lorsqu'Orbe publia sa circulaire du 1er avril, M. Massieu de Clerval, malgré l'exemple à lui donné par M. le commodore Purvis, chef de la station Anglaise, est resté muet, et n'a point exigé du général au service de Rosas la rétractation facilement obéie par l'autorité maritime anglaise.

M. Massieu viola le principe de neutralité, en ordonnant la visite des bâtiment français, qui pouvaient être soupçonnés de porter des armes et des munitions à Maldonado, petit port, appartenant à la République Orientale.

Lorsque les 7 *Volontaires de la Liberté*, français engagés, il est vrai, au service de la république, furent si horriblement mutilés par l'ordre du général Orbe, nous savons que M. de Clerval n'a essayé aucune démarche, pour empêcher le renouvellement de cette barbarie.

L'égorgeement de nos deux compatriotes, malgré la parole donnée à notre amiral par Orbe de respecter les prisonniers de guerre, n'a encore donné lieu, de la part de M. de Clerval, à aucun acte énergique et décisif. Nous devons attendre toutefois, avant de l'attaquer avec vigueur, en déclarant toutefois qu'il n'a point pris de mesures pour assurer une garantie contre la perfidie verbale de Rosas.

Le général Orbe, ainsi que le constate une lettre de

haute noblesse de Vienne lui aurait montré le portrait de Napoléon, miniature d'un travail exquis, envoyé à l'archiduchesse comme présent nuptial. Ce portrait est toujours entouré de la monture en argent qui enchâssait des diamans d'une grosseur vraiment impériale, et au dos, sur un morceau de ruban rouge de la Légion-d'Honneur, on aperçoit une mèche des cheveux du héros. Cette d'une acheta le médaillon chez un bijoutier de Vienne auquel auraient été vendus les diamans et le portrait, par dessus le marché. Le bijoutier tenait le portrait de l'homme que Marie-Louise regardait avec son linceul de vierge; c'était le promeneur sentimental du Bourget.

Le comte ne manquait pas une seule occasion de gagner du terrain dans l'esprit, et, faut-il le dire, dans le cœur de la femme de Napoléon. La comtesse Brignole avait suivi Marie-Louise à Vienne comme dame du palais. Mme Brignole était la belle-mère de M. Dalberg, l'un des pénitentiaires français. Un soir, en revenant du congrès, et devant le comte, M. Dalberg parla chez sa belle-mère des préférences de Marie-Louise, et s'écria même:

— L'archiduchesse n'obtiendra pas son duc, et il est superflu qu'elle prie dans sa demande. Les alliés ne souffriront jamais que la famille Basperte possède en Europe une principauté indépendante!

A ces paroles, le comte Neipperg prit son chapeau, salua froidement M. Dalberg, et, retournant au congrès, dis-

D. Tomas Rebello, commandant de la forteresse du Cerro, en date du 17 juillet, a enjoint tous les étrangers d'évacuer dans les 24 heures des établissemens appartenant à plusieurs de nos compatriotes, qui n'ont pris aucune part à l'armement. Dieu veuille que la confiance de ces derniers dans la bonne volonté et dans la décision de M. Massieu de Clerval ne soit pas trompée.

Et cependant, au lieu de donner à cette république, à tous les peuples dont une portion émigre sur ses rives, aux Anglais surtout, qui nous observent d'un œil jaloux, le spectacle des tergiversations déplorables et de cette incertitude fatale, M. Massieu de Clerval, avec des instructions prescrivant une stricte neutralité, pouvait jouer un rôle digne de la France, qu'il représente ici.

Au lieu d'arriver dans la Plata, vers la fin de mars, il pouvait arriver à la fin de février, apprécier, à l'aide de sa vieille expérience, notre situation, et, maintenant M. Pichon dans ses idées premières, mener à bonne fin un armement neutre, garantie suffisante alors pour nos propriétés et nos existences.

Ce sidérant que le blocus imposé à Montevideo par Rosas nuisait plus aux Français qu'aux habitants du pays, il pouvait le rejeter avec dignité.

Le *Nacional*, organe du gouvernement oriental, n'aurait point publié cette menace d'expulsion des bouches inutiles, menace parfaitement justifiée par les circonstances, mais qui blessait profondément les résidents français, et humiliait publiquement la France, comme nation.

Sans s'astreindre à suivre la voie ouverte par M. le commodore Purvis, M. de Clerval pouvait tout d'abord exiger du général Orbe la rétractation de sa circulaire, et lui déclarer hautement qu'il avait 1000 marins, au besoin 4000 français armés, et 150 canons, pour protéger ses nationaux envers et contre tous.

Il ne devait pas visiter les bâtiment français portant des munitions à Maldonado; notre commerce souffrait assez, sans que notre amiral lui-même vint l'entraver.

Quand le général Orbe faisait égorger ses prisonniers et surtout des français, M. de Clerval pouvait, comme représentant d'une nation civilisée, lui défendre de continuer cette guerre impie, et, comme Français chargé de nous protéger efficacement, venger la mort de chaque Français mutilé par la mort d'autant de matelots de l'escadre de Brown, immédiatement saisi par lui comme garantie.

M. Massieu de Clerval a eu le courage de remplir un pareil rôle; mais sa volonté n'a pas été à la hauteur de son intelligence. Qu'en est-il résulté? C'est qu'il doute de lui-même, et que nous doutons de lui; c'est que les Anglais triomphent, et se réjouissent de nos fautes; c'est que l'autorité et le nom de la France sont compromis sur ses rives; c'est qu'enfin, malgré les exécutions sanglantes du général Orbe, et la sommation qu'il fait à nos nationaux d'abandonner à sa discrétion des établissements industriels, si rares dans l'Amérique du Sud, personne ne

cuta de nouveau sur les droits de Marie-Louise à une principauté indépendante avec tant de chaleur et d'habileté que la question fut dès ce moment indécise. Or, le doute était à peu près une victoire. Le comte joignit à ce succès d'obtenir l'influence plus calme d'une note de chancellerie parfaitement rédigée et que Marie-Louise, dont il avait été cité l'assentiment, ne put lire sans éprouver pour l'autorité un mouvement de gratitude qui se traduisait avec un trop grand fatal sur les entreeux des bords d'Aix et sur les pérégrinations en Helvétie. Telle était la faible récompense de l'impératrice, lorsque la nouvelle du retour de Napoléon en France éclata comme une bombe au milieu de la congrès.

On a prétendu, mais de semblables imputations ne seraient être prouvées, on a prétendu, que d'une part les résistances de M. Dalberg, et de l'autre les plaidoiries de comte étaient une scène diplomatique dans le but de négocier le duché de Parme à Marie-Louise que sous la condition de se point s'y faire accompagner par son fils.

Du reste, le retour de Napoléon servit de prétexte au congrès pour séparer le roi de Rome de sa mère; et le jour où le pauvre enfant quitta Schoenbrunn pour le Rhin et Marie-Louise pour son grand-père, le comte de Neipperg montait au même instant chez l'impératrice par l'escalier secret, venait exiger qu'elle signât une protestation formelle contre la fuite du prince de la B. d'Elbe.

croit ici que M. Massieu de Cerval sorte enfin de son sommeil, et se montre à la hauteur de sa mission. Je ne hais que tout le monde se trompe, mais je ne l'espère plus.

Un Français non armé. (La suite au prochain numéro.)

FRANCE.

PARIS, 24 AVRIL.

Une ordonnance royale, en date du 23 décembre 1819, porte que les hommes qui auront rendu au pays, dans les hautes fonctions publiques, civiles ou militaires, des services éminents, pourront recevoir de S. M. le titre et le rang de ministres d'état.

Nous venons, d'après les ordres du roi, vous présenter les dispositions financières qui ont été jugées nécessaires pour assurer l'exécution de cette mesure.

Tel est le début de l'exposé des motifs du projet de loi sollicitant en faveur des ministres d'état un crédit illimité. Les termes en sont formels; ils ne laissent pas le moindre doute sur les prétentions et la pensée du ministère. Ainsi que nous l'avons dit hier, l'ordonnance est à ses yeux suffisante pour créer légalement et régulièrement une institution nouvelle. C'est uniquement à cause des conséquences financières qui en résultent que le pouvoir exécutif se croit obligé d'appeler l'intervention des chambres. Son droit constituant en cette circonstance ne lui paraît ni douteux ni contestable. Il ne daigne seulement pas en parler.

Cependant quel est le but de l'ordonnance et de la création qu'elle décrète? C'est ce que nous trouverons exprimé dans le rapport au roi qui le précède. Le ministère a l'intention d'établir auprès de la royauté un élément nouveau destiné à augmenter l'éclat du trône et l'autorité des institutions. Il crée à côté du roi pour influencer sur lui dans les moments difficiles des fonctions qui n'existent pas et dont le roi aurait la disposition entière et absolue. Il veut, en un mot, opposer à un besoin que ressentent tous les États bien ordonnés, et que chacun d'eux possède sous le nom de conseil privé.

Est-ce que ce n'est point là une création, une innovation qui ressort essentiellement et exclusivement du domaine législatif? En vertu de quel droit les ministres peuvent-ils décider de sa leur puissance et sans l'assentiment des chambres, des questions comme celles-ci? Quand les ministres descendent du pouvoir, ils peuvent se transformer en ministres d'état. Cette transformation leur donnera auprès de la couronne une faculté égale et officielle de conseil qu'ils ne possédaient pas auparavant. Le roi pourra se convoquer toutes les fois que lui lui semblera. Il existera à côté du trône un conseil consuli-

La postérité croira difficilement que tant de finesse ait été déployée par les premiers diplomates du monde contre une bonne allemande sans malice et un enfant de quatre ans. C'est le cas ou jamais de dire avec Byron:— Truth is stranger than fiction.—La vérité est étrange, plus étrange que la fiction.

L'acte signé, Neipperg, pour qui l'empereur était devenu un ennemi personnel, monta en chaise de poste et alla prendre le commandement de l'avant-garde de l'armée autrichienne que le prince Metternich apportait en Italie à Murat. Le comte étant resté un personnage historique et sous ce rapport appartenant à la controverse, on ne saurait faire ici d'autres huites qui ont couru sur l'importance de ce rôle militaire. En 1814, il avait quitté la Suède pour Naples, et s'était mêlé aux conférences qui entraîneront le beau-fils de Napoléon dans sa défective célèbre. Quand Murat eut mis son nom au bas du traité du 11 janvier, le comte Neipperg partit subitement à Mantoue, et muni d'une lettre du roi de Bavière, pour son gendre, à sa présence chez le vice-roi en lui disant:

—Prince, en majesté le roi de Bavière, votre beau-père, et le roi Murat, votre parent, ont accédé à la coalition qui a pour objet de pacifier l'Europe. Le roi de Naples a même joint ses troupes aux armées de sa puissance. D'ailleurs, Napoléon ayant abdiqué, toute résistance de votre part serait absolument inutile.

tant, sans régularité, sans responsabilité, régi d'après les principes des monarchies absolues, car la couronne pourra constamment le composer comme elle le voudra, appeler les uns, rejeter les autres, fuir ou soit une majorité, soit une minorité à son gré.

Et ceci que ce n'est point là un principe novateur dans nos institutions? Est-ce qu'une telle nouveauté, pour y être introduite, n'a pas absolument besoin du concours et du vote des trois pouvoirs? N'est-ce point, en un mot, une question constitutionnelle? On se mettrait à d'aroir de semblables doutes à l'envers. On ne comprend pas comment un ministre peut être sans honte et compter sans sur l'indulgence ou la complicité des chambres, pour obtenir leur silence ou leur adhésion à cette incroyable tentative. La loi seule, dans ce qu'elle a de plus solennel, le gouvernement constitutionnel, dans l'ensemble de tous ses pouvoirs et de toutes ses branches, pourrait à peine durer ce démenti à la logique, à l'esprit de notre constitution. Mais l'ordonnance, mais un simple acte ministériel n'a pu l'accomplir sans une usurpation excessive, évidente, qui tend à détruire l'équilibre même des pouvoirs.

Le projet de loi, en limitant la prérogative des chambres à la simple sanction des clauses financières, n'est pas autre chose qu'un acte d'abdication, présenté à la chambre, de sa prérogative constitutionnelle; et, suivant son usage, n'est encore ici par les décrets et l'abus que précède le système. Il n'a pas eu le courage de déclarer franchement ce qu'il faisait; mais il a introduit dans son exposé des motifs certaines phrases à deux faces destinées à engager frauduleusement la chambre pour toute la partie de l'ordonnance. Puis, plus tard, on viendra lui dire, comme pour les fortifications de Paris: "Vous avez accepté le principe; ce n'est pas pour reculer devant les conséquences. Vous nous avez passés des ministres d'état; vous saviez bien que ces personnages étaient l'élément du conseil privé; que la formation du conseil privé était le but de l'ordonnance. Il n'est plus temps de discuter ni de s'opposer; les faits sont accomplis, inclinez vous." C'est ainsi qu'on espère dérober à la chambre un des éléments les plus significatifs dans son principe qu'un essai depuis la révolution de juillet. L'opposition n'a qu'un moyen, mais il est tout puissant, de déjouer cette manœuvre, c'est de montrer le piège et l'insuffisance du projet, c'est de protester contre son inconstitutionnalité, c'est de réclamer avec énergie et persévérance en faveur de la prérogative parlementaire et de ne pas souffrir qu'elle soit obscurément dépouillée; c'est enfin de déclarer à la tribune qu'il ne peut y avoir de projet constitutionnel et régulier en cette matière que celui qui a été soumis à la délibération des chambres toutes les questions si témérairement, si scandaleusement tranchées par l'ordonnance du 23 décembre; et les voici en quelques mots:

1.° Y aura-t-il des ministres d'état?

—Je ne sais pas si l'empereur Napoléon a réellement abiliqué, répudié gravement Eugène; mais je sais qu'il a une femme et un fils. Mon devoir est de soutenir les droits de l'impératrice et du roi de Rome.

Il est dit de ce fait habile au prince de Metternich de mettre en face de Murat l'homme doublement intéressé à ce que le roi de Naples fût victime de sa propre perfidie. L'événement prouva la sagacité du ministre et l'adresse du général diplomate. Neipperg entra le premier à Naples; il en fut même quelque temps gouverneur. Durant son séjour une cour-pu lance très suivie ne laissa pas un seul instant Marie-Louise privée de ses lumières. On crut avec raison que la délicatesse des sentiments entretenus par un semblable commerce de lettres dans l'âme du comte, ne fut pas sans influence sur la conduite pleine d'humanité qu'il tint, au moment de l'invasion du midi, vis-à-vis des Français prisonniers du département du Gard. C'est au point qu'à l'époque de son départ, pour retourner à Vienne, Neipperg fut contraint de passer sous des arcs de triomphe de plusieurs troupes par la main des femmes qu'il avait ravies aux fureurs des tirailleurs. Voilà pour quels auspices le promoteur du Hou-got se rendait à S. Bonbrunn.

Waterloo fut son dernier marche-ied. On venait de ré-gler, en congrès, que la ré-stitution des états de Parme aurait lieu, après la mort de Marie-Louise, au profit du duc de Lucques, descendant des Bourbons d'Espagne qui

2.° Formeront-ils un conseil privé? quels seront les membres, les conditions de ce conseil?

3.° Quel sera sa responsabilité, car la royauté seule est responsable en France?

4.° Qui nommera les membres de ce conseil? Dans quelles limites d'après quelle garantie pourront-ils être nommés?

5.° Seront-ils rétribués en totalité ou en partie? et quelles seront les conditions attachées à cette rétribution?

A ce simple exposé, on apprécie tout de suite à quel degré la mesure est du domaine législatif et non exécutif. Quand le projet sera ainsi formulé, la chambre devra entrer dans la discussion du fond. Mais tant qu'elle n'aura devant elle qu'une proposition qui viole tous ses droits, qui enlève et ruine ses légitimes prérogatives, elle n'a rien de mieux à faire, c'est de rappeler le cabinet à la charte et de lui renvoyer son œuvre comme frappée de nullité.

(Commerce.)

NOUVELLES DIVERSES.

La comète aux États-Unis.

Le Mercury, journal de Boston, dans son numéro du 1er mars, annonce que le phénomène céleste, qui n'a été vu qu'à en France que le 1er mars, a été observé en divers lieux la veille, c'est à dire dans les derniers jours de février.

L'Advertiser, de Portland, du 1er mars, annonce également l'apparition de la comète, et sa description reproduit tous les caractères observés en France. Ces journaux se livrent à divers suppositions sur la présence attendue de ce phénomène, qui a excité autant d'intérêt en Amérique qu'en France.

—Un affreux accident est arrivé en Asie. Jeudi dernier, vers quatre heures, une portion du mont Ida s'est effondrée, et dans sa chute a écrasé huit à dix milliers d'habités par de petites familles. Il y avait, dit-on, 30 à 40 individus dans ces maisons; 10 ou 12 seulement ont été sauvés. En moins d'une heure, 400000 ont été tués.

(Morning Advertiser.)



NOUVELLES DU SOIR.

Le brick anglais Amphitrite, venant de Lisbonne, s'est perdu la nuit dernière sur le banc Anglais; l'équipage est sauvé.

— Les régiments de la Légion Française se

en avaient été dispersés par Napoléon. Rien ne s'opposait plus à ce que la vie de l'ex-impératrice restât dans les conditions ordinaires de l'existence de toutes les femmes. La Providence complète la singularité de cette position. La comtesse Neipperg vivait encore; les derniers loisirs du congrès de Vienne s'étaient passés en 66. déb. se souvenant cette difficulté de forme. A la fin, il avait été convenu que si Marie-Louise se remariait de vivant de la première contesse, l'ex-impératrice perdrait son titre de reine de Parme. On ne pouvait, de reste, aucun compte de Napoléon.

Mais en 1811, après deux jours seulement de maladie, la comtesse Neipperg mourut. Les idées de Marie-Louise furent bientôt libérées. Quand le deuil de la contesse Neipperg expira, son mari était installé à Parme dans ses fonctions de grand-chambellan et de secrétaire privé de la duchesse. C'est au commencement de 1816. On ne fut pas long temps à percevoir que Marie-Louise préférait de beaucoup les hommages de Silla et le parc de Colonne aux honneurs subsistants dont son peuple de fraîche date lui prodiguait le mariage avec plus de zèle que de mesure. Le cabinet de Vienne, malgré les remontrances par la mort de la contesse, ne demanda pas mieux que de tout couvrir par un mariage, et les deux amans, dit-on, furent unis avec mystère dans une petite église de Naples à 23 1/2 lieues de la capitale. (La suite au prochain numéro.)

sont grossis d'un certain nombre de Basques, enrôlés volontairement.

— Avant-hier les guerrillas du centre ont fait fuir honteusement l'ennemi, et obligé un corps de l'armée d'Oribe à abandonner le point qu'il occupait.

— On écrit de Buenos-Ayres que l'arrivée de la Tactique avait fait penser à un arrangement entre Bosis et la République Orientale. Cette nouvelle est dénuée de tout fondement : nos lecteurs savent à quoi s'en tenir sur le départ de la Tactique de la rade de Montevideo.

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 23 juillet.

New York en 63 jours, brick américain Susano, consigné à Zimmerman Frazier, avec 10 bques riz, une balance, 310 bques farine, 13 caisses souliers, 7 ballots, 2 bocaux, 20 caisses amidon, 5 ballots meubles, 45 caisses, 1 piano, 15 barils vernis, 8 caisses clous, 459 id grains, 45 barils.

Gènes et Rio Janeiro en 151 jours, brick espagnol Legures, consigné à ordre, avec 90 bques maïs, 20 caisses bonbon, 10 paniers tabac, 290 sacs farine, 21 id haricots, 153 id riz, 50 bques sucre, 14 caisses marbre, 21 colis.

Buenos Aires, la Louis.

Maldonado, la banque anglaise Pantalcon.

Sinistre.

Le brick anglais Amphitrite, venant de Lisbonne, s'est perdu hier sur le Banc Anglais, l'équipage a été heureusement sauvé.

AVIS OFFICIEL.

Le commandant et de prouver les crimes et les assassinats de Bosis et de son armée, invite toutes les personnes, soit nationales, soit étrangères, qui voudraient assister aux déclarations des témoins de ces crimes et de ces assassinats, à se rendre chez D. Alejo Villegas, rue de las Piedras, n. 95, où se réunit tous les jours la commission, à 11 heures du matin.

AVIS DIVERS

A ACHETER.

Pour n'importe quel port de France. Le navire français, neuf, Parais, capitaine Lecbpte. S'adresser chez Amoye et Michaud, maison Lavallois.

AVIS.

Il y a de très belles sang-sues, nouvellement arrivées de France, dans la barberie en face de la Police.

AVIS.

Madame Chastelet, ayant transporté son magasin de la rue de los Castellanos, à la rue del Rincon, n. 143, à l'honneur de prévenir le public qu'elle continuera, comme par le passé, à collectionner tous les objets de mode, remettra à neuf les marabouts; on trouvera en outre chez elle un assortiment complet de parfumeries, de merceries et de lingerie.

AVIS.

Les personnes qui doivent pour comptes, billets ou à quelque titre que ce soit, au sieur Pierre Boulicot boulanger, sont priées, que,

ils en payent le montant ils se verront contraints par voie de droit envers ses créanciers à payer une seconde fois.

AUX LEGIONS ETRANGERES.

Démonstration de la répartition des terrains offerts.

Le gouvernement de la république et les chambres ont décrété avec force de loi, que la présente guerre terminée, il serait donné en propriété et à titre de récompense aux légions française et italienne, et à tous les étrangers qui s'armèrent comme tels, VINGT LIEUX DE TERRAINS DE PROPRIÉTÉ PUBLIQUE SUR LE LITTORAL DE LA REPUBLIQUE. — Remarquons en passant que c'est sur le littoral, c'est-à-dire sur les côtes de la république, où les terrains ont une plus grande valeur. Il leur a été promis également 50,000 lires de bétail.

Laisant de côté l'examen de la répartition de ce bétail, dont le calcul est très facile, je le ferai seulement à l'égard des terrains.

Chaque lieu de terre dans le pays contient soixante-cinq cadres de hauteur et soixante-cinq cadres de large; ce qui fait 3,600 cadres en superficie ou carrés; cette somme multipliée par 20, qui est le nombre de lieux, donne un total de 72,000 cadres carrés. Eh bien! En supposant que les légionnaires étrangers soient au nombre de 3,600, et que chaque individu aura indubitablement pour sa part environ dix-neuf cadres de terrain. Pour peu que cela vaille, on peut calculer que chaque cadre carré vaut un réal, la valeur en est beaucoup plus élevée, puisque nous avons vu M. Lafoue vendre à deux réaux (argent) la varie carrée de ses terrains à la barra del Pantanoso. Chaque cadre contient 10,000 varies carrés, les dix-neuf cadres font 190,000 varies, qui à un réal, présentent une valeur de 23,750 piastres; récompense magnifique assurément quand même on en diminuerait la valeur de moitié, en calculant à un demi réal la varie, puisque cela produirait encore environ 12,000 piastres pour chaque individu. Si l'on joint à cela le produit qui sera tiré d'une aussi grande étendue de terrain par plus de 3,000 hommes laborieux, la valeur monte à une hauteur prodigieuse. Chaque soldat aura obtenu cette récompense, en défendant sa vie contre les ennemis des étrangers, qui ont juré d'exterminer les étrangers et leurs familles; il aura mérité pour toujours l'amitié et l'estime d'un peuple généreux et reconnaissant.

Ma démonstration mathématique est, j'en suis sûr, claire et vraie.

Un ami des Légionnaires.

AVIS.

L'ex-commandant des Volontaires de la Liberté, prévient tous les individus ayant fait partie dudit corps, qu'il n'a pu jusqu'à ce moment recevoir la solde qui leur est due; mais que, pour éviter leurs réclamations, il les prévient par la même voie, du jour, du lieu ou de l'heure où ils devront se présenter pour recevoir ce qui leur est dû.

Le commandant,
Adre. Barrero.

Changement de domicile.

La lithographie de l'Etat, a transféré son domicile de la rue de las Cámaras à celle du 25 de Mayo, n. 221, au 1er étage de la maison de MM. Villards et Arnaud marchands tailleurs.

La protection que le gouvernement a daigné prêter à ce nouvel établissement est une preuve qu'il n'épargnera aucun soin pour satisfaire les personnes qui désireront l'occuper en tout ce qui concerne cette profession; soit, promptitude et prix modérés.

Changement de domicile.

Madame Mortet accoucheuse vient de transférer son domicile de la place de la Constitution à la rue du 25 Mai, n. 121, où est le magasin de MM. Villards et Arnaud marchands tailleurs.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote réunis dans une feuille la arceille, le Chanté du Départ, le Veilleur au salut de l'Empire et la Parisienne.

Une nourrice française dont le lait n'a que quinze jours, désire trouver un enfant pour nourrir chez elle. S'adresser à côté du café de l'Immortel, chez M. Jean Julien à la paterie.

Celui qui aurait un billard et voudrait louer avec tous les ustensiles nécessaires, peut s'adresser chez M. Mathieu, rue de Buenost Ayres, n. 232 et 234.

La lithographie de monsieur Giolis a repris toute son activité, sous la direction de la demoiselle de la maison, en attendant que lui monsieur Giolis, puisse, libre par la cessation des affaires du pays, affaires auxquelles il donne tout son temps, reprendre les rênes de la maison.

Il a attaché à cette lithographie un jeune homme capable de faire toutes les écritures et dessins pour l'impression. Ainsi, les personnes qui voudront bien continuer de donner à cette maison le travail qu'elles auront à faire dans ce genre, peuvent s'y adresser, en confiance de ce service avec toute la ponctualité possible, attendu que cette dame s'en occupera spécialement.

ARMES DE CHASSE ET DE GUERRE.

Nous nous empressons de prévenir les amateurs que nous avons vu, chez M. Domergue Coste mine, maison Lavallois, des fusils de chasse et de guerre, au moyen desquels on peut tirer 10 à 12 coups à la minute. Au moyen d'un procédé ingénieux, ces fusils qui se chargent par la culasse, se chargent comme les fusils ordinaires, dans le cas où l'on manquerait de cartouches.

Les prix de ces fusils ne sont pas plus élevés que ceux à système ordinaire.

AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Leveur, rue Serendi, autrefois San Carlos, 96.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire etc., qu'elle peut disposer de quelques heures pour donner des leçons particulières à domicile ou chez elle. Le succès qu'obtiennent tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur est un sûr garant de la confiance qu'on pourra bien leur accorder, confiance qu'elles s'efforceront de mériter de plus en plus.

AVIS.

Maison Honore Gasparin, platero, rue del Rincon, on achete or vieux, argent et cuivre.

POUR LE HAVRE.

Partira pour la dite destination et par engagement à la fin de ce mois de juillet, le navire français Mathilde, de bonne construction et bon voilier, double et cheville en cuivre sous le commandement du cap. Bernard; ayant grande partie de son chargement arrêté. Il prendra encore quelques marchandises pour se compléter, ainsi que des passagers qui seront très bien traités. Pour les conditions, s'adresser à monsieur de Gerce, rue de Buenost Ayres n. 158.

Le Gerant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No: 24